LETTRE PASTORALE

DE

Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque d'Ottawa,

À SON RETOUR DE ROME,

CONCERNANT LE CONCILE ECUMÉNIQUE DU VATICAN.

JOSEPH EUGÈNE GUIGUES, par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint Siége Apostolique, Evêque d'Ottawa.

AU CLERGÉ, AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES ET À TOUS LES FIDÈLES DE NOTRE DIOCÈSE, SALUT ET BÉNÉDICTION EN N. S. JÉSUS-CHRIST.

Après une longue absence nous sommes enfin rendu au milieu de vous. Il nous a été permis, pendant ces jours d'éloignement, de retremper notre charité aux eaux vives qui découlent des tombeaux glorieux des Apôtres St. Pierre et St. Paul, et de fortifier notre Foi par les rapports intimes que nous avons eus avec un grand nombre de Saints Pontifes, qui portaient toutes les palmes et comptaient toutes les gloires. Nous venons donc reprendre le cours ordinaire de nos travaux avec une ardeur nouvelle; mais, avant de les commencer, nous éprouvons le besoin de vous dire ce que nous avons vu et ce que nous avons fait: car c'est pour vous et pour l'Eglise que ce voyage a été entrepris; vous êtes donc intéressés à en connaître les résultats.

Il n'est pas nécessaire de vous dire, nos très-chers Frères, que, quoiqu'éloignés, nous ne nous avons pas perdus de vue un seul instant. Votre souvenir nous a suivi partout; nous l'avons chaque jour porté au Saint-Autel, rappelé dans nos prières, ranimé dans les Sanctuaires. Vos besoins, vos peines, vos consolations et vos joies faisaient aussi les nôtres. Nous étions heureux de travailler pour vous dans des contrées éloignées; nous le serons davantage encore de le faire au milieu de vous.

Vous vous rappelez, il y a une année, qu'après avoir sollicité le secours de vos prières et celles de toutes les âmes religieuses, nous partions pour Rome pour nous rendre à l'appel du Souverain-Pontife, et pour assister au dix neuvième Concile Ecuménique. Celui qui porte dans son cœur la sollicitude de toutes les Eglises avait senti l'urgente nécessité de poser une digue aux erreurs modernes et le besoin d'unir par les liens d'une même discipline toutes ces églises élevées comme par enchantement dans toutes les contrées de la terre. Il avait donc fait appel à tous les Evêques, et tous à sa voix s'étaient acheminés vers la Cité Eternelle.

"Les Conciles Généraux jouissent tous d'une égale autorité," a dit le pieux Archévêque de Bourges; mais il y a certaines circonstances qui, sans ajouter à leur autorité intérieure et véritable, la rendent plus manifeste et plus évidente aux yeux de tous. Trois circonstances particulières signalent celui du Vatican au milieu des autres. 1o. Le nombre des premiers pasteurs; il a réuni presque sept cents Evêques. 2o. L'universalité; il n'en est aucun autre qui ait représenté plus exactement l'Eglise entière. Dans les Conciles d'Orient, les Latins étaient en petit nombre, dans ceux d'Occident, les Latins dominaient; mais pourtant les Orientaux ne disparaissaient pas. Ils ont été même en nombre dans ceux de Lyon, de Latran et de Florence. Mais à cette époque les grandes régions des Indes, de la Chine, de l'Amérique, de l'Océanie, tous ces mondes nouveaux qui sont venus compléter le vieux monde n'avaient pas encore pris place au soleil du Christianisme. Aujourd'hui, dans le Concile du Vatican, la terre entière s'est trouvée représentée. Nous y trouvons les Rites vénérables de l'Orient, qui portent aux premiers âges de Christianisme, et sur les mêmes bancs sont assis, participant aux mêmes travaux, les Evêques de l'Asie, de l'Europe, de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Australie. L'Europe, cette contrée la plus privilégiée y figurait avec ses quatre cents Evêques; mais les Iles éloignées, les Continents nouveaux les plus glacés y étaient représentés avec honneur, et, par un effort dont Dieu seul peut calculer tout le mérite, treize Evêques y étaient venus de l'Océanie, quatorze de l'Afrique, quatre-vingt-treize des Indes, de la Chine du Japon, cent-douze de l'Amérique. Admirable réunion que le Concile du Vatican a formée pour la première fois depuis le berceau du Christianisme!!! Ce Concile enfin était non seulement en union avec le Souverain-Pontife, mais c'était lui qui en dirigeait les délibérations, présidait les Sessions, y promulguait les décisions et leur imprégnait ce caractère divin qui le place au-dessus des attaques de l'enfer, en les rendant impuissantes: car la Foi de Pierre et celle de ses successeurs est inébranlable. *Fides tua non deficiet.*

Pour contenir l'Auguste Assemblée, une vaste salle conciliaire avait été disposée dans une chapelle de la Basilique même de St. Pierre. Le trône du Souverain-Pontife apparaissait au fond de l'enceinte, les Cardinaux l'entouraient et formaient son auguste Sénat. Les Evêques prenaient leur place sur des banquettes disposées en forme d'amphithéâtre. Les chefs-d'œuvres des grands maîtres en décoraient les murs de tableaux nombreux, qui disaient à tous les Pères leurs travaux et les promesses qui y étaient attachés. Des milliers de personnes parcouraient sans cesse la vaste Basilique, sans que le bruit de leurs pas pénétrât dans cette enceinte toute dévouée au travail, à la prière, à la manifestation souvent éloquente des pensées et des sentiments de l'auguste Assemblée. C'était vraiment la demeure du Seigneur; son Esprit l'éclairait, la vivifiait, remplissait les âmes du feu de la charité.

Les Evêques étaient appelés presque tous les jours aux Congrégations générales, qui se prolongeaient depuis huit heures du matin, jusqu'à une heure de l'après-midi. D'autres réunions particulières étaient aussi indiquées pour leur donner la facilité de se concerter entr'eux. Chaque Evêque devait de plus lire avec la plus sérieuse attention les écrits nombreux qui leur étaient distribués pour les aider à former leur conviction. L'œuvre qu'ils accomplissaient était donc une œuvre de dévouement. Plusieurs d'entr'eux ont plié sous le fardeau et sont tombés malades. Quinze sont morts durant les premiers mois. Peut-on en être surpris, si l'on se rappelle les souffrances auxquelles ont été soumis des vieillards, des infirmes, des hommes déjà brisés par les fatigues des missions, étrangers au climat, aux chaleurs accablantes, à la nourriture des Romains, et qui plus d'une fois n'avaient, malgré les attentions de la charité la plus bienveillante, que des logements peu convenables. Les siècles à venir se rappelleront avec consolation ces sacrifices généreux supportés dans l'intérêt de la Religion, et béniront le Seigneur d'avoir procuré à l'Eglise Catholique une gloire nouvelle par le Concile du Vatican.

Deux œuvres principales ont été le fruit précieux du travail des Pères du Concile. Elles répondent l'une et l'autre à l'un des grands besoins de l'époque présente. Et en effet, lorsqu'on parcourt l'Europe et que l'on examine de près ces grandes nations qui marchent en tête de la civilisation, on ne peut s'empêcher d'admirer les grands monuments qu'ils ont élevés à la science, à la Religion, et à la charité; mais on y est pénétré aussi d'un sentiment profond de douleur en voyant et les doctrines désolantes qui sont émises sur Dieu, sur la Religion, sur l'immortalité, et celles qui sont affichées sans pudeur et sans retenue, sur l'esprit d'insubordination et d'indépendance à l'égard de l'autorité. Qu'on lise les livres nouveaux que la France, l'Allemagne enfantent chaque jour, qu'on parcourt les feuilles publiques, on y voit proclamé un Dieu qui n'est plus le Dieu de nos pères, un Dieu qui se perd dans l'universalité des choses, qui n'est plus immatériel, puisqu'il se confond avec tous les êtres visibles. On y voit qu'il n'y a plus de différence essentielle entre le bien et le mal, et dès lors plus de vie future, puisqu'il n'y a rien au-delà de la tombe à récompenser, ou à punir. Le vrai et le faux, le juste et l'injuste se perdent dans la même identité. Ce n'est pas encore assez: l'orgueil, qui est le principe général de tous les maux, étant devenu l'idole du monde ne veut plus reconnaître de pouvoir, repousse toute autorité; celle qui règle les sociétés est méconnue, celle qui soutient la famille est repoussée, le droit du père sur la direction de l'enfant est contestée, le respect de la paternité n'est plus sacré, l'influence si douce de la mère n'est plus une vertu. Or, quand les fondements de la société et ceux de la famille sont ainsi ébranlés, ne peut-on pas dire de l'un et de l'autre ce qui a été dit d'un temple autrefois célèbre, *qu'il n'en restera pas pierre sur pierre.*

Quel était donc le devoir des Pères du Concile dont la grande mission était de flétrir l'erreur, et de rappeler les grands principes qui sauvent, c'était celui de repousser ce double mal? Ils l'ont fait dans les deux Constitutions fondamentales du Concile, dont l'une regarde Dieu, la Révélation, la Foi et la Raison, l'autre l'Institution de la Primauté du Pontife Romain dans la personne du Bienheureux Pierre, la perpétuité de la Primauté de Pierre dans les Pontifes Romains, la nature et le caractère de la Primauté du Pontife Romain, et du Magistère infaillible du Souverain Pontife, avec une sûreté de coup d'œil qui n'a jamais fait défaut à l'Eglise, avec la modération qui révèle la force, le calme qui est le caractère de la vérité. Dans une série de décrets où se manifeste la présence de Dieu, toutes les formes de l'erreur ont été signalées et flétries. Les Pères du Concile de Trente avaient rendu toutes les subtilités de l'erreur impossibles en traçant d'une main sûre contre les novateurs du seizième siècle la ligne de démarcation de la nature et de la grâce. Les Pères du Concile du Vatican ont aussi déjoué les soupçons des novateurs de nos jours, en traçant avec une netteté égale la ligne de démarcation de la vérité et de l'erreur. L'une et l'autre sont dignes de notre amour et reclament notre respect et notre soumission. La première a été publiée le 24 Avril, l'autre le 18 juillet, 1870.

Cette œuvre terminée, il en restait une autre tout aussi importante à accomplir, c'était celle de proclamer solennellement la puissance et l'étendue de l'autorité du Souverain-Pontife. Dans le cours des trois derniers siècles, des attaques nombreuses ont été faites pour l'affaiblir et la mincr: car l'ennemi du salut savait qu'en la détruisant, il sapait le principe de toute autorité et répandait partout le désordre et la division. Le devoir des Evêques, qui ont pour mission de sauvegarder la paix des familles et l'ordre dans la société, leur imposait le devoir de fortifier et de découvrir aux yeux de tous les bases sacrées et vénérables sur lesquelles elle repose. Ils connaissaient les obstacles qui entravaient leur généreuse résolution, mais loin d'être ébranlés, ils se sont mis à l'œuvre avec un courage nouveau, afin de proportionner la défense à la grandeur des difficultés. Ils ont consulté, étudié et surtout prié. Pendant trois mois on les a vus consulter les livres, interroger les monuments, étudier la tradition, fouiller les archives plus anciennes et plus nombreuses à Rome que dans toute autre partie de la terre. Une seule pensée préoccupait toutes ces âmes d'élite, celle de proclamer la vérité avec courage. Lorsque les législateurs de la terre sont réunis pour donner des lois aux peuples, ils appellent à leur secours l'expérience, le travail et l'éloquence; mais ils ne peuvent pas se dissimuler que les lois qu'ils portent peuvent être réformées, qu'ils les réformeront peut-être eux mêmes, si des raisons graves l'exigent; mais les premiers pasteurs savent qu'il n'en est pas de même des lois qu'ils portent et des vérités qu'ils proclament. Ils savent que Dieu qui les assiste et les éclaire leur imprime le caractère de l'immortalité pendant toute la durée des siècles. On a récité le Symbole que les Apôtres avaient dit avant de se séparer. On a chanté et l'on chantera encore le *Credo* de Nicée. On confessera les vérités qui ont été admises par les premiers Conciles; car la vérité durera comme Dieu même. Enfin après trois mois de travail et de veilles, les nuages amoncelés ayant été dissipés, la vérité cherchée avec tant d'ardeur et de persévérance faisait briller sa douce et pure lumière le 18 Juillet, jour à jamais mémorable dans l'Eglise! Les Evêques réunis sous la présidence du Pasteur Suprême ayant exprimé leur adhésion pleine et entière aux décrets de la Primauté du Pontife avaient comme représentant de Jésus-Christ, chef Suprême de l'Eglise, l'immortel Pie IX s'est levé et a confirmé solennellement cette vérité et ce Dogme, que tous les Catholiques rediront avec amour durant toute la durée des siècles. Un pieux et saint enthousiasme a accueilli ces paroles vénérées, le chant du *Te Deum* dit avec une sainte ardeur par les Evêques était répété dans l'intérieur du temple avec un entrain et un élan universels, qui se répandaient dans la vaste Basilique, comme le flot de l'enthousiasme qui débordait de toutes les âmes. Peu d'heures après, les Evêques se séparaient et s'acheminaient vers leurs diocèses respectifs. Les préoccupations qui avaient gêté le monde par rapport au Concile se dissipaient devant les bruits de guerre qui alarmaient les nations.

Notre tâche pourrait être terminée: car nous avons rempli notre devoir en vous faisant connaître les décisions de l'Eglise; mais comme des objections fausses, ou du moins exaggérées ont été élevées contre elles, nous croyons utile de les rappeler dans l'intérêt de votre instruction, pour en démontrer la futilité. Le calme est fait maintenant autour du Concile. Dépouillées maintenant des formes mensongères et calomnieuses dont les feuilles publiques s'étaient plû à les revêtir, vous en apprécierez mieux la juste valeur. Examinez les donc; mais d'une manière rapide.

1o. On a dit que l'orgueil et l'ambition avaient été les mobiles qui avaient porté le Souverain-Pontife à presser la définition de son infaillible autorité. Recueillons, N. T. C. Freres, avec respect une parole de notre Saint et vénéré Pontife lui-même qui formera à vos yeux la réponse péremptoire à cette parole déplacée: "J'ai maintenant soixante-"et dix-huit ans; j'ai un pied dans la tombe, et j'ai plus besoin de me préparer à rendre à Dieu compte de toutes mes "actions."

2o. On a dit aussi, en définissant l'infaillibilité: On a donné à un homme un pouvoir absolu et sans limites dont il peut abuser. Le devoir des Evêques comme celui des Catholiques est de connaître quel est le degré et l'étendue du pouvoir confié par Jésus Christ à Saint Pierre et à ses successeurs, et après l'avoir reconnu, l'admettre sans s'inquiéter des conséquences que le Fils de Dieu a prévues avec une sagesse bien au-dessus de la nôtre. Or, n'est-ce pas lui qui a dit à Pierre: "J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas..... Je te donnerai les clefs du royaume des Cieux ..... Tout ce tu auras lié sur la terre sera lié dans le Ciel, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans le Ciel..... Confirme tes Frères," qui sont les Apôtres et les Pasteurs de l'Eglise? Les siècles qui se sont écoulés n'ont ils pas tous répété les paroles de Saint Irénée, qui appliquait aux successeurs de Pierre les paroles qui lui étaient adressées? "L'Eglise Romaine est de toutes les églises la mère et la maîtresse." Avec le Concile de Lyon: "l'Eglise Romaine possède la pleine primauté, le principat de toute l'Eglise Catholique. Le Pontife Romain a hérité de la puissance de Pierre. Il lui appartient de défendre la foi contre les hérétiques et de terminer par un jugement définitif les controverses qui s'élèvent sur les vérités révélées. Celles du Concile de Florence qui l'appellent le Docteur de tous les chrétiens, et enfin celles du dernier Concile; l'Eglise Romaine a le magistère suprême de la vérité." Ces textes, et un grand nombre d'autres, que nous pourrions alléguer, démontrent aux esprits les plus prévenus que la suprématie de Pierre s'étend à toutes les Eglises, s'impose à tous les Fidèles. Jésus-Christ a donc voulu lui donner un pouvoir souverain; mais a-t-il voulu lui donner en même temps ce pouvoir absolu et arbitraire qui cause un effroi si peu raisonnable? "Non, nos très chers frères," a dit un grand Pontife, "le Pape dans sa personne privée sent comme nous les puissances de l'humanité." Chaque jour, en montant à l'Autel il dit: "Je confesse que je suis un pauvre

pécheur. Recevez, Seigneur, cette offrande que je vous offre, moi, pauvre pécheur." Et même, quand il parle comme Pontife Suprême, ce n'est pas un monarque absolu revêtu d'un pouvoir sans limites; la limite de ses pouvoirs est fixée par Jésus Christ lui même. Un Pape isolé, absolu, séparé de l'Eglise est une création chimérique de l'esprit de parti. Le vrai Pape, celui dont nous acceptons avec amour l'enseignement irréformable et la suprême autorité ne peut jamais être séparé de l'Eglise universelle, et ne peut jamais définir que ce qu'elle croit; il ne fait que maintenir dans son intégrité contre toute nouveauté profane la foi qu'elle a professée dans tous les temps et dans tous les lieux.

3o. On appréhende que des dogmes nouveaux et nombreux puissent par cette définition être imposés aux Fidèles. Pourquoi, N. Très C. Frères? Est ce que l'Eglise toujours sage et réservée et si réfléchie change tout à coup sa règle de conduite? N'a-t-elle pas joui sans contestation de ses pouvoirs depuis le commencement de l'ère chrétienne? Les définitions nouvelles et toujours présentées et confirmées par le Souverain-Pontife sont elles si nombreuses qu'elles justifient cette crainte? Est-il bien difficile d'énumérer les définitions données depuis Jésus Christ? Des siècles se sont écoulés sans qu'il crût utile et nécessaire d'user de son droit. L'Eglise, comme la tendre mère, garde avec amour le dépôt que Jésus-Christ lui a confié. Elle est heureuse de pouvoir le transmettre de génération en génération. Elle bénit Dieu, quand elle voit les Fidèles venir à son enseignement et le pratiquer fidèlement. Quand des enfants indociles se rebellent contre elle, elle les avertit, les presse, les menace, et ce n'est qu'après des années d'une patience dédaignée, qu'enfin lassée de tant d'obstination, et surtout alarmée des dangers qu'un pareil exemple peut faire courir à des âmes simples et ignorantes, elle se détermine à frapper les coupables, et à les rejeter de son sein; mais croyez qu'il en coûte à son cœur maternel d'être réduite à cette extrémité. Sa conduite passée sera celle de l'avenir. Lors donc que le Concile du Vatican a défini l'infaillibilité du Souverain-Pontife, il n'a pas voulu l'investir d'un droit nouveau, puisque les recherches les plus minutieuses lui ont prouvé que c'était Jésus-Christ qui l'en avait investi, et que dans les grandes luttes de l'Eglise, les Pontifes en avaient souvent usé, sans qu'aucune protestation se fît entendre, à part celle de ceux qui en étaient condamnés. Les Pères du Concile effrayés des attaques nombreuses des Sociétés Secrètes, des mauvais livres et des puissances temporelles contre cette suprême autorité, ont cru que le moment éaitt arrivé de la placer dans une région inattaquable, et ils ont cru avec raison appuyer et même sauvegarder, autant qu'il dépendait d'eux, toutes les autorités spirituelles et temporelles, battues en brèche par les efforts redoublés de l'hérésie et de l'impiété.

4o. Le Concile n'a pas eu, vous a-t-on dit, toute la liberté nécessaire pour une décision aussi importante. Nous savons que cette difficulté a été plus d'une fois présentée. Nous dirons donc et à ceux qui l'ont faite, et à ceux qui la feront encore, qu'ils n'en ont pas saisi la portée; car, en l'énonçant, ils font au corps vénérable des Pasteurs un bien cruel outrage, puisqu'ils les supposent capables de trahir leurs devoirs, en cédant à une pression injuste. Portez, leur dirais je donc, portez vos regards sur ces Pontifes réunis à Rome. Ils sont venus de toutes les contrées de la terre; ils n'ont écouté ni leur âge, ni leurs infirmités, ni, ce qui les touchait bien davantage, les besoins des œuvres nombreuses qui leur étaient confiées. A la parole du Pontife Suprême, tous se sont levés et ont marché. Ils ont entendu sur leur passage des voix qui les convioient au retour, qui condamnaient leurs sacrifices; ils ont ont vu les autorites temporelles proférer des menaces, et ils n'ont pas été ébranlés; et vous voulez que ces hommes, qui ont pu supporter la fatigue, braver les menaces et la calomnie, vous voulez que des missionnaires qui ont résisté aux tyrans et à la persécution, ne savent venir à Rome, que pour faire un acte de faiblesse, et trahir leur croyance par une indigne lâcheté? Vous voulez que le Pontife dont l'univers entier proclame la vertu et l'admirable désintéressement ait abusé de son autorité pour intimider les pasteurs, et les porter à transgresser leurs devoirs? Cessez de déverser un pareil outrage sur ceux que vous aimez et que vous aimerez. Il n'est pas dans votre cœur; qu'il ne soit pas non plus sur vos lèvres. La liberté dans le Concile avait été portée à ses dernières limites. Les Eminents Cardinaux qui l'ont présidé l'ont respectée avec une attention portée jusqu'au scrupule, et que l'on a pu trouver par fois exagérée. Si dans le développement de leurs pensées, quelques orateurs ont été arrêtés, c'est qu'ils s'étaient évidemment éloignés du sujet, et qu'il paraissait nécessaire de les y rappeler. Dans une seule séance des assemblées législatives qui jouissent d'un respect plus universel, les rappels à l'ordre ou à la question y sont aussi nombreux dans une seule séance, qu'ils l'ont été à Rome pendant toute la durée du Concile.

5o. On objecte aussi, l'opposition forte et compacte qui a été faite au Concile. Nous savons, Nos Très-chers Frères, qu'il y a eu des oppositions; mais nous savons qu'elles ont été singulièrement grossies par les feuilles publiques, qui, à défaut des renseignements exacts substituaient leurs inventions d'un esprit avide de nouveauté et désireux de les faire adopter par les autres. Nous ne cherchons pas à vous dissimuler que les Souverains de la terre en avaient pris ombrage. Trompés par leur souvenir, ou par des récits exagérés ils croyaient déjà voir renaître des temps qui ne sont plus, et qui ne peuvent plus revenir. Un examen sérieux aurait dû leur démontrer qu'il ne s'aglssait pas au Concile de domination, de puissance terrestre, mais uniquement d'un pouvoir tout spirituel, qui indirectement raffermissait leur autorité, aulieu de l'ébranler. Les Evêques doivent, il est vrai, éviter des froissements qui ne sont pas nécessaires; mais ils ne peuvent pas oublier que tout Evêque qui chercherait la popularité en compromettant l'indépendance et la dignité de son ministère cesserait d'être le ministre de Jésus-Christ. Ils ne doivent pas non plus oublier, que, s'ils doivent respect aux puissances de ce monde, et jusqu'à de certaines limites, des égards pour l'opinion qui est en définitive la reine du monde, l'Eglise n'est pas faite pour subir les lois de cette reine là, ni pour suivre ses mobiles et trop souvent injustes caprices. En remontant à nos origines chrétiennes et en suivant la vie de l'Eglise jusques à nos jours, qu'on se demande où les Apôtres auraient établi le royaume de Dieu sur la terre s'ils avaient craint de froisser par la prédication de l'Evangile l'opinion qui dominait de leur temps, et que partout où ils excitaient les oppositions des puissances de ce monde, ils s'étaient condamnés au silence? Et quel serait l'avenir du Christianisme? Que resterait-il de notre Symbole et de notre Décalogue, si les Evêques en retranchaient tous les points que l'opinion qui domine aujourd'hui désapprouve et voudrait supprimer? Disons le donc sans crainte. La fermeté des Evêques à n'obéir qu'aux inspirations de leurs consciences, et à sauvegarder les principes de la foi, malgré les menaces et les difficultés, ne pouvait que les rendre plus dignes de votre amour et de votre confiance. On achète le repos ~~que~~ par les concessions et les temporisations, mais on ne sauve pas les principes. Nous ne cherchons pas non plus à nous dissimuler qu'indépendamment de l'opposition des Souverains de la terre, il y a eu aussi celle d'un certain nombre d'Evêques; mais, en parlant de cette opposition, nous sommes loin de lui reconnaître les caractères de celle qui est representée par les feuilles publiques, obstinée, et organisée pour le mal. Non, Nos Très Chers Frères, dans ce Concile, comme dans plusieurs de ceux des siècles passés, des dissentiments se sont produits. Nous ne devons pas en être surpris. Des opinions opposées peuvent se produire, se heurter, même pendant la discussion, mais la décision qui termine tous les débats doit réunir les esprits et tous les cœurs dans une parfaite unité de sentiment et de foi. N'oubliez pas que c'est toujours du côté des Evêques qui sont unis au Pape que se trouvent la vérité Catholique exprimée par Saint Ambroise: "*Ubi Petrus, ibi Ecclesia.*" Remarquez aussi que la plus grande partie des pieux et savants Evêques qui l'ont opposée la suivaient en pratique. Cette définition solemnelle leur paraissait offrir bien des difficultés, surtout de la part des Souverains Catholiques, et l'on ne peut de fait dissimuler que bien des raisons humaines et politiques les fortifiaient dans leur opinion; mais, lorsque la grande majorité des Pères, après un long et minutieux examen l'ont repoussée et l'ont condamnée, eux aussi ont abaissé leur intelligence, ont confessé avec humilité cette vérité, [illegible] avec le sentiment de la foi la plus profonde: "Seigneur, je me rends, et je crois." Spectacle admirable et glorieux pour le Catholicisme! Car ce n'est que dans son sein qu'il peut se produire. Tant que la vérité reste encore dans le domaine de l'opinion, la discussion reste libre; mais quand l'Eglise a parlé et qu'elle a déclaré qu'une vérité est du domaine de la foi, il ne reste plus pour le Catholique que la soumission la plus entière, et c'est là l'exemple mémorable qui a été donnée par ceux là même qui étaient les premiers à opposer ce dogme nouveau. Ils ont exprimé au Souverain-Pontife leur soumission, à Rome même, et ceux que des devoirs pressants ont appelés à quitter la Cité Eternelle se sont empressés d'envoyer leur acte de soumission. Du reste, Nos Très-Chers Frères, si quelques-uns d'entre eux résistaient encore (ce que la charité chrétienne ne nous permet pas de croire), nous n'aurions qu'à verser des larmes sur leur obstination, sans que notre foi en pût être un seul instant ébranlée; car nous ne perdons pas de vue que les hommes mêmes qui auraient le plus utilement et le plus glorieusement servi la Religion perdent toute autorité, et ne méritent plus aucune confiance, dès qu'ils cessent de croire à l'Eglise. "Depuis Tertullien jusqu'à nos jours, combien ne s'est il pas rencontré d'hommes éminents sous bien des rapports," a dit le docte Archévêque de Cambrai, qui ont méconnu sa voix et ont la prétention de la conduire. Ils l'avaient défendu avec un grand talent, et un grand éclat, et s'étaient acquis par là des droits à notre reconnaissance qu'elle leur a toujours largement accordés; mais qui n'avaient pas acquis le droit de lui imposer leur direction et de la dominer. Pierre ne peut pas remettre à d'autres mains, quelques habiles qu'elles soient, le gouvernement que Jésus-Crist lui a confié. L'orgueil froissé finit par se révolter; de là les tristes chûtes que raconte l'histoire, et celles dont notre siècle a [illegible] le témoin. Nous les déplorons, mais sans nous laisser ébranler.

Grâces à Dieu, de semblables malheurs ne sont pas à craindre dans ce Diocèse, ni dans aucun des Diocèses du Canada. Ce respect pour les décisions de l'Eglise, la vénération et l'affection la plus pure sont trop enracinées dans les cœurs, pour que nous ayons à craindre de semblables malheurs. Vous vous soumettrez humblement aux décisions qui ont été portées, vous accepterez avec le même respect celles qui seront encore portées dans le Concile du Vatican; car vous le savez, l'œuvre n'est encore que commencée. Bien des erreurs doivent être condamnées, bien des points de discipline réglés. Le développement prodigieux de l'Eglise réclame qu'ils soient déterminés pour réunir tous les membres de ce grand corps, et faire fleurir dans tout le monde catholique, autant du moins que les mœurs, les usages peuvent le comporter, les mêmes règles, les mêmes cérémonies, les mêmes lois. Déjà bien des matériaux ont été préparés; reste encore à donner le dernier perfectionnement. Combien de temps faudra-t-il pour achever cette grande œuvre? Nous ne le savons pas. Mais nous sommes confiants en Dieu, et nous nous appuyons sur la parole pleine d'espérance du Souverain-Pontife, qui est aussi la nôtre. Nous commençons, a-t-il répondu à ceux qui demandaient quelle en serait la fin? Nous sommes assurés qu'il se terminera glorieusement; mais Dieu seul connaît le moment où il finira. Lorsque nos regards se portent sur les jours qui se sont écoulés depuis la convocation du Concile, nous voyons des marques extraordinaires de cette Providence admirable de Dieu qui a brisé les obstacles et rendu favorables ceux que leur religion rendait naturellement hostiles. Ils ont eux-mêmes aplani les difficultés que les Evêques rencontraient, se sont chargés des frais de leurs longs et dispendieux voyages, et de leur séjour dans la Cité Eternelle. Exemple admirable des miséricordes de ce Dieu qui sait, quand il le veut, disposer tout suavement pour accomplir ses desseins sur son Eglise. Disons donc avec confiance, que, malgré les obstacles nouveaux qui surgissent de tous côtés, cette grande œuvre se terminera, et que les difficultés même surmontées glorieusement prouveront à tous qu'elle est l'œuvre de Dieu. Les grandes vérités qui y seront proclamées seront comme le phare lumineux qui dirigera les hommes, et pendant les heures de tempête, qui agitent le monde, et pendant toute la durée des siècles. Car la vérité est pour tous les temps et pour toutes les générations. *Veritas Domini manet in æternum.*

Mais n'oubliez pas, Nos Très Chers Frères, que pour obtenir ce succès consolant, nous avons besoin de la prière. Usons-en pour éloigner les maux qui menacent l'Eglise et la Société.

A ces causes, le Saint Nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné, règlons et ordonnons ce qui suit:

Dans chaque Eglise du Diocèse, on chantera le *Te Deum*, dans le courant du mois de Novembre ou de Décembre, pour remercier Dieu des grâces accordées pendant le Concile.

Les Prêtres diront pendant neuf jours à la Sainte Messe, l'oraison *pro gratiarum actione.*

Après ces neuf jours, ils diront, *usque ad revocationem*, l'oraison pour le Souverain-Pontife, afin que Dieu le soutienne dans les cruelles épreuves où il se trouve exposé ainsi que l'Eglise.

Sera notre présent Mandement lu au prône de la Messe paroissiale dans toutes les églises, chapelles et communautés religieuses, le Dimanche après sa réception.

Donné à Ottawa, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de Notre Secrétaire, le TRENTE OCTOBRE, mil huit cent soixante et-dix.

† JOS. EUG., Evêque d'Ottawa.

Par ordre de Sa Grandeur,

L. ✠ S. J. L. O'CONNOR, Prêtre, Secrétaire.

ccèses du
nées dans
décisions
Vatican ;
points de
tous les
œurs, les
iaux ont
ver cette
la parole
i deman-
moment
cile, nous
avorables
ques ren-
Eternelle.
mplir ses
ous côtés,
u'elle est
rigera les
la vérité

la prière.

:
écembre,

a le sou-

commu-

mil huit

rétaire.